



RAPPORT MORAL

La montée en puissance de la dynamique d'essaimage en région Languedoc-Roussillon

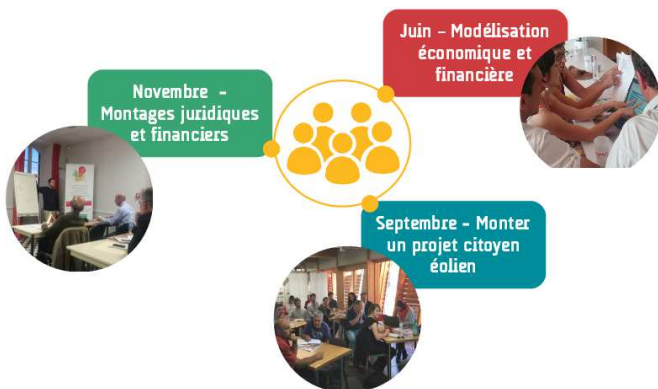
L'appel à projet «pour la production d'énergies renouvelables coopératives et solidaires» (2014) lancé par la Région et l'ADEME Languedoc-Roussillon a permis d'enclencher une réelle dynamique d'essaimage des projets citoyens. L'association ECLR est créée en mars 2015 pour incarner cette montée en compétences collective et développer des espaces d'échanges entre porteurs de projets. Depuis décembre 2015, une mission d'animation – portée par Enercoop LR (ELR) – est enclenchée sur un co-financement ADEME LR/Feder. La mission d'animation du réseau ECLR est de sorte hébergée par la coopérative ELR. L'association ECLR a néanmoins été créée pour assurer un portage politique indépendant du réseau. L'objectif est d'ici 2019 d'autonomiser le financement du réseau à l'échelle de la grande région dans l'association. Sa gouvernance s'articule autour d'un conseil d'administration. Il s'assure que la mission d'animation corresponde bien à l'objet social du réseau, une fonction de représentation par le biais de ces administrateurs, ainsi qu'un rôle de catalyseur pour fédérer l'ensemble des acteurs de l'énergie citoyenne en région.

L'année 2016 a permis de structurer et valider la dynamique d'essaimage des projets citoyens et coopératifs. Le renouvellement de l'appel à projets a permis d'accélérer de nouvelles vocations et le réseau compte aujourd'hui à son actif 7 projets en exploitation, 20 projets en développement et une dizaine en émergence.



La mission d'animation a mis la quasi totalité de son énergie à répondre aux besoins croissants en termes d'accompagnement (base de données, formations, ateliers, accompagnement à l'émergence, listes de discussions). Les actions de communication et de promotion auprès du grand public ont donc été remises pour certaines à 2017. Le réseau s'est néanmoins doté d'un ensemble de supports visuels (plaquette, kakemono, newsletter, etc.) pour convaincre de potentiels porteurs de l'intérêt de se lancer dans l'aventure. Une présence de terrain (stands, conférences, projections, etc.) a par ailleurs été privilégiée de manière à toucher un public déjà mobilisé sur les enjeux environnementaux.

Nos formations 2016 :

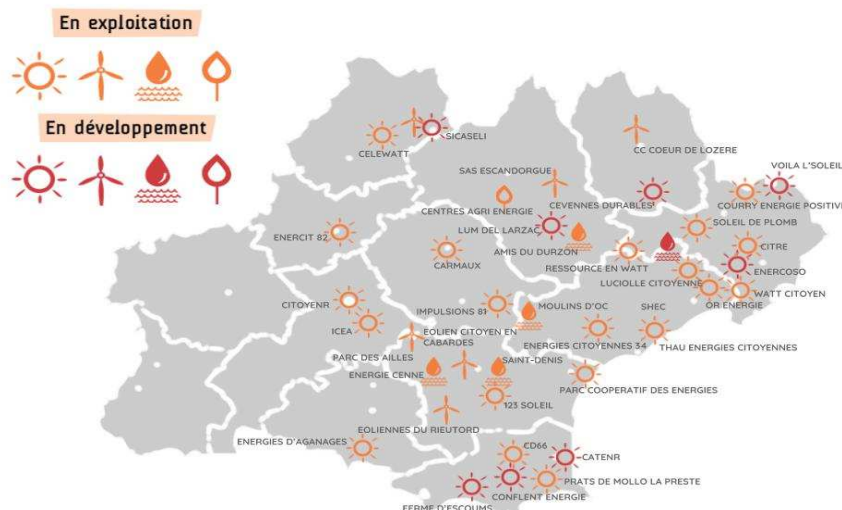


Fusion des régions : Un nécessaire changement d'échelle !

Les région Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné en 2015 pour laisser la place à la Région Occitanie. Au sein des territoires de l'ex-région Midi-Pyrénées, une raison d'être d'Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP) est également de soutenir l'émergence et l'accompagnement des projets citoyens d'énergie renouvelable. Ses actions ont permis l'émergence de nouvelles coopératives locales de production d'énergie renouvelables, notamment avec le soutien d'incubateurs de projet portés par l'Urscop (Catalis) et Toulouse Métropole (Première Brique).

Dans le contexte de la création de la région Occitanie, des actions conjointes entre Enercoop Midi-Pyrénées et ECLR dès l'année 2016, ont permis de conforter la pertinence du projet associatif d'ECLR étendu à la nouvelle région, notamment pour renforcer les appuis et les services auprès des porteurs de projet.

Pour l'année 2017, nous souhaitons dans ce sens officialiser l'extension du réseau ECLR à la grande région et proposer une offre homogène et mutualisée à l'ensemble des porteurs.



Partenariats

Nos partenaires métiers et financiers sont nombreux sur l'ensemble de la mission d'animation et attestent de la dynamique en place.



Les principaux partenaires financiers de l'association sont les suivants :

Fondation Banque Populaire du Sud : ECLR a été lauréate de l'appel à projets « Environnement » pour un montant de 1600€ consacré à des actions de communication.

Fond de Développement de la vie associative (FDVA) : ECLR a bénéficié du FDVA en 2016 à hauteur de 3000€ au titre de nos actions de formation à destination de nos membres.

Notre tête de réseau nationale : Le mouvement *Energie Partagée*

Le réseau travaille dans une grande proximité avec la tête de réseau nationale de l'énergie citoyenne en France : Le mouvement [Énergie Partagée](#). Ce dernier monte lui aussi en puissance en multipliant les projets accompagnés et financés. La loi sur la Transition énergétique a créé une réelle dynamique de projets, même si le travail de plaidoyer doit perdurer pour porter les spécificités de nos projets et appuyer leur plus-value. Son travail de tête de réseau se concrétise de plus en plus par l'animation du réseau des 9 réseaux régionaux existants ainsi que par la publication d'ouvrages de référence comme le guide pratique « les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable ». Des chantiers perdurent afin de mieux articuler le réseau national et les réseaux régionaux dans un objectif de clarification des missions de chaque échelon. L'objectif visé pour 2018 est une adhésion unique au réseau national et régional. Le réseau ECLR soutient ce travail d'harmonisation. Un nouvel outil dans la galaxie du Mouvement, Energie Partagée Études, tarde par ailleurs à démarrer faute de moyens opérationnels suffisants mais répond à un réel besoin d'appui au financement de la phase à risques.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes budgétaires du réseau ECLR n'attestent pas de la santé économique et financière de l'ensemble de la mission d'animation. En effet, la majeure partie des financements transitent via ELR. Les partenaires financiers de l'association lui laisse trois ans pour organiser sa consolidation financière afin d'être, à l'issue de cette échéance, en capacité de porter l'ensemble des frais de fonctionnement de la mission d'animation. La recherche de financement est donc une préoccupation majeure. ECLR réalise en 2016 un résultat excédentaire de 23,24€.

Analyses des produits 2016

Le total des produits 2016 s'élève à 7600€ dont :

- 1510€ (20%) liés à la vente de prestations de formation
- 1490€ (20%) liés aux cotisations des membres
- 3000€ (40%) de subventions d'exploitation (Fond de développement à la vie associative)
- 1600€ (20%) de mécénat (Fondation Banque Populaire du Sud)

Ils se composent donc à près de 40% de ressources propres et à 60% de subventions privées ou

publiques.

Analyses des charges 2016

Les charges d'exploitation, d'un montant de 7576,76€, se composent pour les postes les plus significatifs de :

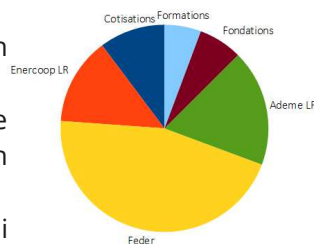
- 4878€ (64%) pour des achats d'études et prestations dans le cadre de la prise en charge par l'association des cofinancements des conventions entre l'ADEME Occitanie et ELR. L'ADEME cofinance en effet 50 % des actions de communication et de formations du réseau ECLR. L'association doit donc trouver les 50 % de co-financements restants. La vente de prestations de formations ne suffisant pas jusqu'à présent à couvrir l'ensemble de ces charges.
- 2040€ (27%) correspond aux locations immobilières que doit l'association à la structure Enercoop Languedoc-Roussillon.
- 480€ (6%) correspond aux honoraires d'expertise comptable.
- 177,75€ (3%) correspond à d'autres frais (cotisations, services bancaires, assurances, etc.).

Les charges se composent donc essentiellement de charges externes liées aux particularités du montage budgétaire de la mission d'animation.

Remarque : Les financements de l'ensemble de la mission d'animation

Le ratio ressources propres/subventions est également de 40/60 sur l'ensemble de la mission d'animation. Néanmoins, ce montage n'est aujourd'hui possible que grâce au soutien d'ELR. La coopérative prend notamment à sa charge en 2016 :

- > le résidu des charges salariales du poste d'animation non porté par la subvention FEDER (7474,92€ en 2016)
- > les différentes dépenses de déplacement, frais de bouche, etc. liées au fonctionnement du projet pour un montant de 1046€
- > la totalité des frais salariaux liés à l'appui administratif et technique au projet.



Perspectives et enjeux

L'association travaille depuis 2016 à développer les actions de formation et les cotisations des membres afin de diversifier ses produits. La parts de ces produits en 2017 devrait donc être plus importante. Ceci est notamment le cas pour les cotisations puisque celles enclenchées après le 1^{er} septembre 2016 ont été comptabilisées pour moitié dans l'exercice 2016. Le reste sera comptabilisé en 2017, les adhésions souscrites après le 1^{er} septembre étant valable pour l'année suivant également. La grille tarifaire des formations est également en constante augmentation afin de compléter le financement ADEME et FDVA sur ces formations.

La recherche de financements pour étendre les activités à la grande région Occitanie se concentre par ailleurs sur des financements qui seront directement portés par l'association. Toujours dans l'idée de préfigurer de son autonomie budgétaire. Si des conventions de financement venaient à être contractualisées en 2017, cela peut de se traduire par un budget tout juste équilibré et une trésorerie fragile. Des frais devront en effet être engagés avant l'enclenchement des soldes intermédiaires. L'association devra alors consolider ses fonds propres pour financer son cycle d'exploitation et faire face aux besoins en fonds de roulement.

Conscients de cet enjeu, nous travaillons depuis 2016 au renforcement des ressources propres de l'association via le développement de prestations d'accompagnement et de formations. La coopérative ELR a, à ce titre, déclenché en 2016 un Dispositif local d'accompagnement afin d'enclencher les réflexions sur l'autonomie budgétaire d'ECLR vis-à-vis de sa structure porteuse.